

Alfred Golliard, préfet résistant

JEAN-CLAUDE BARBIER
La République jusqu'à la mort
 Alfred Golliard, préfet, résistant, député
 Besançon Presses universitaires de
 Franche-Comté 2019 436 p 29 €

Bien qu'abondante, la bibliographie sur le régime de Vichy comporte encore assez peu d'ouvrages sur ceux qui se trouvèrent aux premiers rangs pour appliquer la Révolution nationale, les préfets, d'autant que la seule étude globale sur ce corps demeure, à notre connaissance, inédite¹. La biographie que Jean-Claude Barbier consacre à son parent, Alfred Golliard, n'en est que plus précieuse même si, du fait de la mise à la retraite précoce de l'intéressé par l'État Français, elle ne présente en quelque sorte qu'une image en creux de ceux qui furent maintenus en place voire nommés dans la période 1940-1944. Le parcours atypique d'Alfred Golliard permet à l'auteur de dresser d'abord un portrait du corps préfectoral sous la III^e République, en abordant aussi quelques questions pendantes dans les années 1920 et 1930, celle des réfugiés par exemple, puis d'un milieu résistant, celui de Cluny où le préfet « julleitise » se « retira », enfin de l'« Autre monde », celui des camps de concentration, en l'occurrence Mauthausen. Bien que non classifié comme « camp d'extermination », Mauthausen vit périr des milliers de déportés dont une partie, à laquelle appartient le préfet, gazés au château d'Hartheim.

PRÉFET SOUS LA III^e RÉPUBLIQUE

Les discussions actuelles sur la suppression de l'ENA prennent une autre dimension lorsque l'on considère les carrières préfectorales sous la III^e République. Même si la plupart de ces hauts fonctionnaires possédaient un diplôme supérieur, pouvant aller jusqu'au doctorat en droit, leur accession au corps et leur avancement dépendaient étroitement de la « protection » dont ils bénéficiaient de la part d'hommes politiques puissamment ancrés dans le régime, à la fois localement – maire, député, sénateur, président de conseil général, souvent dans un joyeux cumul – et nationalement comme ministre ou, mieux, président du Conseil. Être passé par le cabinet ministériel de son « protecteur » constituait, pour les membres du corps, un sésame ou, comme l'on dirait laidement aujourd'hui, un « accélérateur de carrière ». Alfred Golliard n'échappa pas à la règle, grâce à Paul Morel et, dans une bien moindre mesure, à Édouard Herriot, son ancien professeur à Lyon. Ce rôle déterminant des hommes politiques dans le choix et la carrière des préfets nuance l'image de forte centralisation dominant encore dans l'analyse de la III^e République. Un préfet, quelle que fût sa personnalité, devait tenir compte des *desiderata* de l'homme puissant du département où il exerçait, le président du conseil général, surtout si ce dernier possédait ou avait possédé ou posséderait un maroquin.

Le dilemme, lors d'un changement de régime, consiste à trouver les hommes capables de remplacer les cadres du précédent. Les Alliés en firent la cuisante expérience après 1945 quand il leur fallut relancer l'administration de l'Allemagne et de l'Autriche et renoncer finalement à une dénazification complète des fonctionnaires. Vichy ne dérogea pas à la règle et ne mit à la retraite anticipée qu'une partie des membres de la préfectorale, comptant sur le « professionnalisme » des autres pour appuyer sa Révolution nationale. S'adressant à l'ensemble des préfets, Pierre Laval, si l'on en croit l'un d'entre eux, Paul Grimaud, finalement déporté à Dachau en juin 1944, leur aurait déclaré : « Je sais, je le sais, vous tous, mes préfets, vous avez la nostalgie des années d'avant-guerre ; vous êtes tous des radicaux ou de tendances radicales. Cela n'a aucune importance ! »

À travers cette biographie d'un préfet atypique et exemplaire, Jean-Claude Barbier explore également plusieurs milieux, la préfectorale sous la III^e République et Vichy, et la Résistance dans la région de Cluny.

SUR LA TOUCHE

Alors, pourquoi Alfred Golliard fut-il mis sur la touche ? J.-C. Barbier y voit principalement l'action des élus de droite du département du Jura, dernier poste de l'intéressé, qui n'avaient pas accepté l'attitude du préfet sous le Front populaire, jugée trop favorable au gouvernement Blum, le haut fonctionnaire ne faisant, selon l'auteur, que suivre les instructions ministérielles, notamment dans une affaire de drapeaux rouges au cours des fêtes en l'honneur de Rouget de Lisle, instructions par ailleurs ambiguës. Comptèrent aussi sans doute la réputation, usurpée, de protégé d'Herriot du préfet, ainsi que sa critique implicite faite au nouveau pouvoir d'avoir cédé aux Allemands sur la question de l'administration de la zone occupée : « J'ai signé ma condamnation » déclarait-il après l'envoi de ce rapport. J.-C. Barbier n'évoque pas, mais cela semble plus probable que l'intervention d'élus locaux pas encore remis de leur « divine surprise », la main de l'occupant, peu enclin à l'indulgence vis-à-vis d'un homme qui aidait activement les réfugiés juifs d'Allemagne après la prise du pouvoir par Hitler et qui risquait de rendre plus difficile l'application des directives allemandes.

L'auteur se penche ensuite sur le passage de

son parent à la Résistance, analyse rendue malaisée par l'absence de sources, qui le conduit à approcher ce thème de manière indirecte, en scrutant les résistants de la région de Cluny. Tâche elle aussi difficile car la mémoire de la Résistance clunyoise souffrit et souffre encore, selon J.-C. Barbier, d'un double handicap : celui de l'action des Gouze et, par ricochet, de François Mitterrand, qu'il juge de manière assez sévère ; celle de la mémoire communiste, encore largement prédominante aujourd'hui, occultant ou obscurcissant celle des premiers résistants qui, par ailleurs fort océaniques puisqu'ils se rapprochèrent de plusieurs grands mouvements, se placèrent sous la houlette de la *Special Operations* (le « s » est de rigueur) *Executive*, donc des services britanniques. Ajoutons la mémoire gaulliste, si vindicative envers les agents du SOE qu'elle empêcha longtemps la parution de la somme de Michaël Foot².

MAUTHAUSEN

Autre tâche ardue, la reconstitution du parcours final d'Alfred Golliard dans l'« autre monde », celui du camp de Mauthausen, de son arrivée à son assassinat dans la chambre à gaz. Là encore, outre l'unique témoignage direct,

l'auteur choisit la manière indirecte, en se référant surtout aux nombreux mémoires sur le camp, dont il montre, dans une remarquable critique des sources en partie appuyée sur Primo Levi, le caractère parfois biaisé, ne serait-ce que parce que les survivants appartiennent non à la majorité des détenus mais à la minorité de ceux qui, grâce à des positions relativement privilégiées, purent survivre. Même la date de la mort du préfet, dûment inscrite sur les registres des nazis, ne correspond pas à la réalité, les autorités du camp masquant ainsi l'étendue et la nature de leurs crimes. Curieusement, pour « ne pas ajouter l'horreur à l'horreur » (?) les mémorialistes survivants célèbrent cette manière d'exécuter les détenus de Mauthausen. À l'âge – le taux de mortalité des sexagénaires était très élevé –, au manque de résistance physique, peut-être faudrait-il ajouter l'appartenance aux services anglais, fatale à beaucoup de détenus comme le montre le massacre *in extremis* des membres du réseau Alliance.

Un ouvrage fort donc, basé sur une abondante documentation, archives privées, archives publiques, entretiens, bibliographie très complète. On n'en regrette que davantage les quelques « dérapages de clavier » – le « château autrichien répugnant », le « sale ton insinuant », le « réseau bureaucratique terriblement allemand » – qui émaillent çà et là un texte par ailleurs dense, ouvrant de larges perspectives.

JEAN-WILLIAM DEREYMEZ

(1) Nous songeons à la thèse d'E. Prost-Panier.
 (2) Michaël Foot, *Des Anglais dans la Résistance, le SOE en France (1940-1944)*, Tallandier, 2011. Cette édition a vu le jour en partie grâce à une subvention universitaire.

9 élus francs-comtois exemplaires

JOSEPH PINARD
La preuve par 9
 Besançon Éditions Cêtre 2019 200 p 18 €

L'auteur, à cette fin de rappeler, a choisi de « le parcours exemplaire de neuf élus francs-comtois ».

DE MOUSTIER ET BOULLOICHE

On peut rapprocher deux de ces élus malgré leurs différences. Engagés dans la résistance, ils furent tous deux « compagnons de la Libération ». Ils ont connu les horreurs et les souffrances de la déportation et ont porté haut les valeurs de la République. L'un est un aristocrate, d'une longue dynastie franc-comtoise, Léonel de Moustier (1882-1945), qui fut député et président du Conseil général. En 1940, il fut le seul député franc-comtois à dire non à Pétain. L'autre est un parachuté, André Bouilloche (1915-1978), qui fut député (socialiste) et maire de Montbéliard, de 1967 à mars 1978, quand il fut victime d'un accident d'avion au retour d'une réunion de campagne électorale. Il avait été ministre de l'Éducation nationale dans le premier gouvernement du général de Gaulle en 1958, jusqu'à sa démission pour la défense de la laïcité.

RAMBAUD ET VIETTE

Deux autres élus ont l'un et l'autre connu les débuts de la Troisième République. Alfred Rambaud (1842-1905) fut le bras droit de Jules Ferry à l'Instruction publique entre 1879 et 1881. Député très actif, il soutenait notamment l'alliance franco-russe. Radical modéré, il fut à l'origine du transfert des cendres de Voltaire et Rousseau au Panthéon. Jules Viette (1843-1894) fut député du Doubs de 1876 à 1893. Il était aussi un modéré, excellent orateur. Il a été ministre de l'Agriculture entre 1887 et 1893. Le « Comté » lui doit évidemment beaucoup.

MÉTIN ET PERNOT

Dans la génération suivante, l'auteur a choisi deux parcours qui lui paraissent exemplaires. Albert Métin (1876-1918) fut en 1906 le bras droit de Viviani quand celui-ci occupa le

Franc-comtois d'origine et de culture, agrégé d'histoire, Joseph Pinard qui fut député du Doubs de 1981 à 1986, entend rappeler aux jeunes générations que les élus ne sont pas seulement respectables : leur engagement au service de la République peut servir d'exemple.

ministère du Travail qui venait d'être créé par Clemenceau. Il en fut lui-même titulaire en 1913, puis en 1916. Pacifiste convaincu, il oeuvra activement pour la conférence de Berne puis s'engagea dans la guerre pour contribuer à sa fin. Il ne la vit pas malheureusement, puisqu'il mourut en mars 1918 en mission aux États-Unis auxquels la France demandait une aide accrue. On lui fit des funérailles nationales. Georges Pernot (1870-1962), un avocat, fut député en 1928, sénateur en 1935 et entre temps Garde des Sceaux. Apprécié des collègues, défenseur des familles, il fut pressenti en 1953 pour être candidat au dernier tour de l'élection présidentielle, mais il préféra laisser la place à son ami René Coty.

RÜCKLIN, BAIGUE ET HUOT

Les trois autres, des socialistes, furent surtout engagés dans des mandats locaux, mais leur action en dépassait le cadre et rencontrait l'intérêt général. Ainsi René Rücklin (1889-1960), élu député de Montbéliard, au titre de la SFIO en 1928, battu en 1936 par François Peugeot, fut connu largement par sa révélation de l'affaire Bersot, le soldat qui fut fusillé en 1915 pour l'exemple et pour avoir porté un pantalon sale. Maurice Baigue (1870-1953), premier adjoint au maire de Besançon, développa une intense activité sociale, notamment pour les filles-mères. Pendant la guerre, il voulut porter l'étoile jaune et protégea les juifs, ce qui lui valut le titre de « juste parmi les nations ». Henri Huot (1913-2000), premier adjoint du maire socialiste Robert Schwint, chargé des affaires sociales, travailla à la mise en place d'un minimum social garanti et oeuvra pour la cause des travailleurs algériens.

Joseph Pinard conclut en disant « (sa) gratitude à l'égard de ceux à qui nous devons beaucoup pour défendre la démocratie menacée par la montée des populismes ». En ces temps où se multiplient des « colères » de toute nature, il veut souligner la

valeur du suffrage universel pour légitimer ceux qui servent la République au-delà de tout intérêt personnel.

On peut ajouter un autre intérêt à cet ouvrage où l'auteur a mis beaucoup de lui-même : l'évocation d'un temps où la politique se faisait dans les partis et au Parlement. Radicaux, socialistes et communistes après 1920 s'opposent les uns aux autres en dehors de l'épisode sans lendemains du Front populaire. La droite en profite parfois, mais elle est elle-même divisée. Le franc-maçonnerie permet d'étranges alliances, tandis que se combattent anticléricals et soutiens de l'Église sans rapport avec la lutte des classes. La Franche-Comté a ses particularités, mais on peut y reconnaître une histoire de la France aux prises avec la République après des siècles de monarchie. La leçon du professeur Pinard vaut la peine d'être lue et entendue.

ROBERT CHAUPUIS

Nous avons reçu...

ESSAIS BIOGRAPHIQUES

VINCENT DUCLERT, *Camus, des pays de liberté*, Grasset, 2019, 378 p, 22 €
 NICOLAS BAVÈREZ, *Le monde selon Tocqueville*, Tallandier, 2020, 288 p, 19,90 €

ESSAIS / ACTUALITÉ

PIERRE CHARBONNIER, *Abondance et liberté. Une histoire environnementale des idées politiques*, La Découverte, 2020, 459 p, 24 €
 DOMINIQUE AVON, *La liberté de conscience. Histoire d'une notion et d'un droit*, préface d'Y. Ben Achour, Rennes, PUR, 2020, 1170 p, 39 €
 JEAN-PIERRE FILLU, *Algérie, la nouvelle indépendance*, Seuil, 2019, 170 p, 14 €
 MARC-ANTOINE PÉROUSE DE MONTCLOS, *Une guerre perdue. La France au Sahel*, JC Lattès, 2020, 319 p, 18 €
 FLORENT BUISSON, NICOLAS DA CUNHA, *Destins de maires*, De Borée, 2020, 208 p, 15 €